



**FORMULAIRE DE DEMANDE
CERTIFICAT D'AUTORISATION
POUR DES TRAVAUX DE DÉMOLITION**

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES S-V-P

IDENTIFICATION DU OU DES REQUÉRANTS		
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone	Cellulaire	
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Prénom	Code postal
Téléphone	Cellulaire	
Adresse électronique		
Obtenir une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble Tous les propriétaires doivent signer la demande ou avoir donné par procuration l'autorisation au requérant Si vous possédez l'immeuble depuis seulement 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de votre acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).		
Date de publication	Numéro d'inscription	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJÉTÉS	
Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)
<i>S'il s'agit d'un terrain vacant veuillez remplir la section ci-dessous</i>	

TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
Le numéro du lot	Rue
Coût des travaux : _____	
Date de début des travaux :	Date de fin des travaux :

EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION		
Nom de l'entreprise		Nom du responsable du chantier
Adresse / Ville		Téléphone du responsable
Code postal	Téléphone de l'entreprise	Numéro de licence RBQ (obligatoire)

DOCUMENTS REQUIS POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

La demande pour les travaux de démolition doit être accompagnée :

1. d'un document indiquant :
 - Les motifs de la démolition et les moyens techniques utilisés pour y procéder;
 - La durée anticipée des travaux;
 - L'usage projeté du terrain dans le cas d'une démolition totale;
2. d'une photographie de la construction à démolir;
3. Si applicable, un plan illustrant :
 - les parties de la construction devant être démolies;
 - les parties de la construction devant être conservées;
4. d'un engagement écrit du propriétaire à faire procéder au nivellement du terrain et de procéder à une revégétalisation complète dans les 48 heures suivant la démolition;
5. des autres permis, certificats et autorisations requis ou émis, le cas échéant, par les autorités compétentes.

TARIFICATION

Le coût du certificat d'autorisation de démolition est de 40,00\$ (résidentiel et autre)

DÉLAI D'OBTENTION DU PERMIS

Il faut prévoir un délai de 15 à 45 jours pour l'obtention du certificat d'autorisation.

ATTENTION : RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 195-2012-Article 2.1.8 : Modifications des plans et documents

Toute modification apportée aux plans et documents approuvés par le fonctionnaire désigné annule le permis ou le certificat délivré à moins que ces plans, devis et documents n'aient fait l'objet d'une nouvelle approbation avant l'exécution des travaux ou l'occupation des lieux, en conformité aux règlements d'urbanisme.

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de procéder aux travaux demandés. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous les documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

La municipalité du Canton de Harrington ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.

Signature du requérant

En date du



2940, route 327, Harrington (QC) J8G 2T1
Téléphone : 819-687-2122 / Télécopieur 819-687-8610
Site Internet : www.harrington.ca